

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n° 106

février - mars
2019

CARNAVAL en musique !

Zoom

Carnaval

Dossier

Bilan annuel

Et aussi

Les associations

Les écoles

Les portraits

www.saint-medard-deyrans.fr



ÉDITO



Chers amis,

Le 15 février dernier, à l'initiative de la municipalité, les habitants ont été conviés à venir débattre à la salle des fêtes, dans le cadre du Grand débat national. Ce sont 70 à 80 personnes qui ont répondu présents et qui se sont exprimées au cours de cette soirée. Deux médiateurs de l'Association Nationale des Médiateurs ont encadré cette réunion et ont ainsi pu veiller au respect de la charte du grand débat. Sur la base des quatre thèmes proposés pour le grand débat (la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics), il a été relevé une soixantaine d'interventions.

Vous trouverez, dans les prochaines pages de ce numéro, l'intégralité du compte-rendu de cette réunion, que nous avons envoyé à la Préfecture. Dans la même dynamique, le cahier de doléances qui avait été mis à disposition à l'accueil de la mairie a été, lui aussi, transmis depuis le 22 février.

Le Conseil Municipal travaille actuellement à l'élaboration du budget 2019. Les investissements majeurs porteront cette année sur des travaux de voiries, sur les bâtiments communaux, l'éclairage public et l'achat de matériel.

Enfin et pour conclure, c'est sous le soleil que le carnaval du 2 mars dernier s'est déroulé, faisant ainsi la joie des parents et des enfants, magnifiquement déguisés. Un grand merci aux élus de la commission animée par Laure BENCTEUX pour cette organisation sans faille, avec en point d'orgue le lâcher de ballons.



Amicalement, votre Maire,
Christian TAMARELLE
Président de la Communauté de Communes

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1400 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 105 - Février - Mars 2019
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

À l'ordre du jour	3
La mairie en prise directe	4
Dossier Bilan annuel mandature	6
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	14
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos Locales	18
Portraits	19
Zoom Le carnaval	20

Extraits du Conseil Municipal du 18 février 2019

Présents : 16 - Représentés : 3 - Absents : 3

> Délibération prescrivant la modification du PLU

Monsieur le Maire expose que le Plan Local d'Urbanisme en vigueur nécessite certains ajustements qui seront traités via une procédure de modification de Plan Local d'Urbanisme. Monsieur le Maire rappelle que le projet sera soumis à enquête publique.

Le Conseil Municipal décide d'engager la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans.

> Opposition au transfert à la Communauté de Communes de Montesquieu au 01/01/2020 des compétences eau potable et assainissement des eaux usées

La loi du 7 août 2015 dite « loi NOTRe » prévoyait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences eau potable et assainissement, au 1^{er} janvier 2020. La loi du 3 août 2018 est venue assouplir ce dispositif de transfert obligatoire de compétences.

Aussi, afin d'éviter le transfert automatique de ces compétences, à la CCM au 1^{er} janvier 2020, ses communes membres doivent donc matérialiser avant le 1^{er} juillet 2019 une minorité de blocage permettant le report, au plus tard au 1^{er} janvier 2026, du transfert de ces compétences.

Les élus de la CCM sont d'accord sur le principe du transfert des compétences eau potable et assainissement des eaux usées, mais pas au 1^{er} janvier 2020.

Une étude sera lancée pour anticiper le transfert de ces compétences en tenant compte des dimensions techniques, juridiques, financières, et RH que cela implique en concertation avec les syndicats et organismes actuels.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, se prononcer contre le transfert à la Communauté de communes de Montesquieu au 1^{er} janvier 2020 des compétences eau potable et assainissement des eaux usées.

Le Conseil Municipal décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de communes de Montesquieu au 1^{er} janvier 2020 de la compétence eau potable.

> Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Monsieur le Maire indique le schéma départemental d'accueil des gens du voyage est en révision. Il sera approuvé conjointement par le Président du Conseil Départemental et le Préfet après avis, entre autres, de l'organe délibérant des communes.

Le Conseil Municipal prend acte du projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage qui n'appelle pas d'observations particulières.

> Avis sur l'itinéraire cyclable d'intérêt européen EV3 « la Scandibérique »

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Conseil départemental reçu en mairie le 09/01/2019 relatif à l'itinéraire cyclable d'intérêt européen « la Scandibérique ». Cette liaison cyclable passerait par la commune et des aménagements sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental sont à prévoir et détaillés dans la convention.

Le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à l'itinéraire proposé et de refuser les obligations à la charge de la commune mentionnée dans la convention à l'article 3.

> Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes de Montesquieu dans le cadre de la Scandibérique

Le Département de la Gironde s'inscrit dans la continuité du projet de Scandibérique, partie française de l'Eurovélo 3, liaison cyclable entre Trondheim en Norvège, et Saint Jacques de Compostelle en Espagne. Afin de relier tous les points qui passent par le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu, certaines portions de voies cyclables doivent être réalisées. Le tracé traversant la CCM concerne les communes de Martillac, Saint Médard d'Eyrans et La Brède. De ce fait, des travaux sont nécessaires à la réalisation de ces portions de pistes.

Le Département fait son affaire de la réalisation des travaux sur les portions de

voies départementales. Une convention sera proposée aux communes par le Département à cet effet.

Il est prévu que la CCM réalise les travaux d'aménagement sur les tronçons communaux, sur tout le linéaire concerné, par maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire ou Monsieur CHEVALIER, adjoint au maire, à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Communauté de Communes de Montesquieu.

> Charte et convention de partenariat pour le réseau de lecture publique

Suite à la délibération prise en conseil communautaire du 27 juin 2017 qui a validé la « Mise en réseau des bibliothèques du territoire communautaire », une démarche participative, prenant appui sur les différentes parties concernées, s'est engagée, pour élaborer un projet.

Ce projet, dans sa dimension politique, a été travaillé en plusieurs étapes par le comité de pilotage, composé des élus des communes, délégués pour participer à cette instance. Les membres du COPIL ont affirmé la volonté forte de :

- développer un service de proximité, diversifié, adapté à tous les publics, accessible à tous,

- accompagner les bibliothèques à devenir de véritables lieux de vie.

Cette ambition politique pour le territoire se traduit aujourd'hui à travers la proposition d'une « Charte du réseau de lecture publique sur la Communauté de Communes de Montesquieu » et d'une convention de partenariat entre la communauté de communes et chaque commune membre du réseau.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le projet de Charte et d'autoriser Monsieur le Maire ou Madame DUPUY, adjointe au maire, à signer la convention.

> Tarifs de la bibliothèque municipale

Vu la délibération prise concernant la charte et la convention de partenariat pour le réseau de lecture publique, le Conseil Municipal décide de la gratuité pour les adhérents de la bibliothèque municipale à compter du 01/01/2019.

> Délibération donnant mandat au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde pour le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (santé et/ou prévoyance)

Les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent. La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités. Le Centre de Gestion de la Gironde peut, pour le compte des collectivités et établissements du département qui le demandent, conclure avec un organisme d'assurance une convention de participation

Le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative au risque Santé et/ou prévoyance que le Centre de gestion de la Gironde va engager et prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation relative au risque Santé et /ou Prévoyance souscrite par le CDG 33 à compter du 1^{er} janvier 2020.

> Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle qui émane de l'association Handball Saint Médard d'Eyrans concernant l'engagement d'une de ses équipes dans le tournoi international « trophée ciutat de calella » qui se déroule en Espagne prochainement (financer une partie des frais de transports).

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 650 euros à l'association HBSME.

La mairie en prise directe

Réunion d'initiative locale du 15 février

Environ 70 personnes étaient présentes, lors de cette réunion, organisée à l'initiative de la commune, dans le cadre du grand débat national. Elle était encadrée par deux médiateurs de l'Association Nationale des Médiateurs : Matthias PONIATOWSKI et Erik LOOT.

En préambule, Monsieur le Maire a lu la charte du grand débat, accessible depuis le site du Grand Débat. Il a proposé que la discussion s'engage sur les quatre thèmes avancés pour le Grand

Débat (la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics) mais n'interdisant pas qu'elle ouvre sur tous sujets que l'assistance souhaitait évoquer.

Erik LOOT a précisé, avant de donner la parole aux personnes présentes, qu'il veillait au bon déroulement des débats sans entrer sur le fond. Les médiateurs agissent sur la forme seulement, ils sont indépendants, neutres et impartiaux.

Notes prises au fil de l'eau

Nota - Chaque paragraphe précédé d'un > correspond à l'intervention d'une personne de l'assistance.

> On a parlé de propositions faites par les citoyens au cours du grand débat. Mais quel en est l'esprit si le gouvernement en place, et le président de la République, continuent de passer en force dans les différentes mesures prises ?

> Je vais poser des questions mais je n'ai pas de solution. Avant on avait des instituteurs. Aujourd'hui on parle de professeur des écoles. Les retraités instituteurs devaient entrer dans le corps des professeurs des écoles. Depuis des années rien ne se passe sur ce sujet et les instituteurs en retraite deviennent de plus en plus vieux : combien en restera-t-il dans quelques années ? Que répond le ministre Jean-Michel Blanquer sur cette question ?

> Tout le monde parle de « dépenses ». Je me suis intéressé aux « privilèges » : je voudrais que l'on supprime les privilèges. On voit par exemple les membres du Sénat s'octroyer une prime de fin d'année de 8000 euros. La fixation des salaires des députés de l'Assemblée Nationale est faite par les députés eux-mêmes. Un petit fonctionnaire de l'Assemblée Nationale peut être rémunéré entre 6000 et 9000 euros/mois.

La Chambre économique et sociale ne devrait pas rémunérer tous ces membres notamment ceux qui perçoivent un salaire par ailleurs. On peut aussi citer la dépense publique inerrante aux multiples « comités Théodule ». Enfin il convient de revoir le coût pour l'Etat des avantages réservés aux anciens présidents de la République (voiture et chauffeur, cabinet et secrétaire...).

> Réponse apportée par Matthias Poniatowski : depuis 2018, il y a obligation de fournir des justificatifs de dépenses.

> Comment voulez-vous que cette gabegie s'arrête puisque ce sont ceux qui en bénéficient qui votent eux-mêmes les règles qui s'appliquent en la matière.

> L'état vit sur un train de vie dispendieux que dénonce régulièrement la Cour des Comptes.

> A partir d'un certain niveau de rémunération de la haute fonction administrative, il faudrait pratiquer une vérification et une justification de celle-ci comme cela se pratique sur la grille de salaire des fonctionnaires de base.

L'Etat décide. La Cour des comptes fait des rapports, mais elle n'a aucune forme de pouvoir pour obliger à changer les options. On demande :

• Qu'il y ait un contrôle des salaires les plus élevés.

• La possibilité à la Cour des Comptes d'entraver les investissements déraisonnables et proposer une autre répartition des dépenses.

Il existe une formidable gabegie de la dépense publique pour les infrastructures (ponts...) comme celle observée

pour la LGV Tours-Bordeaux (près de 8 milliards d'euros). Cet argent aurait été mieux employé pour réaliser la couronne de transport parisienne servant des millions de personnes.

> On subit aujourd'hui les difficultés issues de l'application de la loi NOTRe dans les collectivités territoriales. On relève notamment pour l'application de la GEMAPI des contraintes administratives de la part de l'Etat qui impose des argumentations poussées et des réglementations contraignantes.

On note aussi une surabondance d'études très coûteuses.

Au plan local il est impératif que l'Etat pousse à la libération de moyens importants pour les transports du quotidien.

> Selon moi le Grand Débat national c'est « dites-moi ce que vous voulez, je vous dirai comment vous en passer ».

En ce qui concerne le GPSO (projet de LGV au sud de Bordeaux) il apparaît néfaste sur tous les plans : dispendieux, inutile, écologiquement prédateur. Il fait peser une moins-value importante pour les biens immobiliers sur son tracé. Il faut choisir une alternative à la LGV comme le réclament certaines associations. Nous demandons que le projet GPSO soit abandonné.

> Une communication récente de LISEA sur la LGV Tours-Bordeaux montre l'accroissement significatif du trafic TGV. Que va-t-il se passer si l'on poursuit au sud de Bordeaux avec le GPSO ? Combien de trains supplémentaires sur notre territoire ? Mais je pense que le GPSO n'est plus d'actualité car les milieux gouvernementaux parlent maintenant d'une échéance possible à l'horizon 2037.

> Il vaut mieux mettre les 10 milliards d'euros dans les trains du quotidien. Il vaut mieux taxer les pollueurs que les citoyens quand on évoque la taxe carbone.

On pourrait se passer, par économie, du premier ministre à voir l'omniprésence du président de la République, notamment dans le Grand Débat National sur toutes les chaînes d'information. Peut-on se passer des sénateurs dans la refonte du mille-feuille administratif et de l'Etat ? C'est à étudier si l'on conserve par ailleurs une représentativité des territoires. Enfin le volet « démocratie et citoyenneté » devrait apporter la réflexion sur la représentativité des diverses composantes de la société au sein du parlement : l'application de la proportionnelle aux élections et la comptabilité effective des votes blancs est à mettre en discussion.

> Matthias Poniatowski intervient pour demander si quelqu'un d'autre a des idées sur la problématique associée au « vote blanc ».

> Je voudrais que l'on comptabilise les votes blancs aux

élections.

> Faut-il aller jusqu'à l'application d'une annulation du vote si le taux de bulletins blancs atteint un certain niveau ?

> Dans ce cas peut-on laisser provisoirement le pouvoir exécutif aux mains du président du Sénat : quelle conséquence pour la poursuite de l'Etat ?

> Il faudrait rendre le vote aux élections obligatoire.

> On a vu plusieurs affaires ouvertes sur le dépassement des comptes de campagnes électorales. Quelles pourraient être les conséquences des jugements rendus sur le résultat des précédentes élections ?

> Quel est le poids des lobbies financiers et de leur abondement dans les comptes de campagne électorale ? En cas de dépassement, on devrait remettre en cause le résultat du vote. Et en cas de fraude avérée il faudrait astreindre le fautif à une inéligibilité de 10 ans.

Il faut rétablir la moralité et la justice pour tous en France.

On paupérise la population active de la SNCF alors que les plus riches abondent aujourd'hui en France et dans le monde. La dette de la SNCF s'est accrue depuis des décennies pour atteindre aujourd'hui 55 milliards d'euros. L'Etat n'a jamais annulé cette dette et l'intérêt de celle-ci due par SNCF se monte à 3,5 milliards d'euros/an.

Le rapport Rivier de l'Ecole Polytechnique de Lausanne a montré la nécessité absolue d'une rénovation des voies ferrées françaises. On doit seulement se réjouir d'entendre aujourd'hui parler d'une remise en service d'une ceinture ferroviaire (type RER) pour la métropole bordelaise.

Mais un danger persiste pour la SNCF avec laquelle on procède à une « alotisation » de secteurs d'activités au profit de sociétés privées.

> Les gens ne votent plus, ou pas assez, car déçus de la politique. Doit-on aller jusqu'à la possibilité de révocations des élus qui ne remplissent pas leur fonction et leur mission représentatives ?

> Un RIC pourrait être envisagé si les élus ne mettent pas en œuvre leurs engagements de campagne. Un contrôle périodique de cela (tous les 1, 2, 3, 4 ans...) pourrait être instauré : une destitution du président de la République pourrait être prise si ses engagements ne sont pas tenus.

> En cas de RIC, selon son résultat, on peut tomber dans une impasse politique majeure comme on le constate en Grande Bretagne avec le Brexit. On ne peut pas supprimer les élus.

> Un RIC peut être peu attractif pour une majorité d'électeurs comme on a pu le constater lors de nos référendums derniers en France. Par ailleurs il me semble

Etat civil

Décès :

Charlotte **CAZENEUVE** veuve **LAMOTHE**, le 28/01/2019

Jean **ROUANE**, le 02/02/2019

Jean-Louis **DUFRAIX**, le 18/02/2019

Naissances :

Harmonie **LOUIS-ALEXANDRE**, le 17/01/2019

Léana **TURONNET**, le 23/02/2019

Simon **DUPOUY**, le 27/02/2019

qu'il faut laisser beaucoup plus d'un an à l'exécutif pour juger de la tenue des objectifs donnés en campagne.

> Si l'on obtient la mise en place de RIC il faut se rappeler des expériences précédentes de référendums dont les résultats n'ont pas été suivis par le gouvernement d'alors.

> Il existe un problème de séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) qui n'est pas respecté : on peut conclure qu'aujourd'hui nous sommes dans une « royauté républicaine ».

> L'augmentation de la CSG pour les retraités ne va pas avec une augmentation de leur pouvoir d'achat.

Le président devant les élus, lors des réunions du GDN auxquelles il participe très régulièrement ces temps-ci, est applaudi par ceux-ci : faut-il en déduire qu'ils sont d'accord avec le Président et sa politique ?

Le GDN est là pour faire gagner du temps à l'exécutif avant les élections. La juxtaposition des élections européennes de mai 2019 avec un éventuel RIC n'est pas recommandable.

Que fait-on réellement pour aider les jeunes aujourd'hui : le Président Macron semble être dans sa « bulle » face à ce problème majeur.

> Il serait bienvenu dans les 20 km autour de la métropole bordelaise de rendre tous les transports gratuits. Il faut par ailleurs augmenter le nombre de rames TER sur les voies ferrées actuelles au sein des territoires. Ce serait un bon début de solution pour la transition écologique.

Je pense que c'est une erreur de faire coïncider le cycle des mandats présidentiels et des députés tous les cinq ans. On trouverait une meilleure « respiration démocratique » en revenant au décalage 7/5 ans.

> Il n'y a pas de cohérence dans les transports locaux organisés par le Département auquel j'ai réclamé en vain un réorganisation de ceux-ci.

> Matthias Poniatowski rappelle à l'assemblée qu'il convient de rester au niveau national dans le GDN autour des thèmes recommandés.

> Il faut conserver un système référendaire en France mais en prenant soin aux questions posées (cf. expérience des précédents référendums).

> On doit voir et entendre la colère des retraités sur le pouvoir d'achat au regard des dernières décisions du gouvernement (CSG, blocage des pensions...). Il faut relever les minima sociaux et le SMIC en recherchant de nouveaux financements.

> Je voudrais dénoncer les tarifs prohibitifs des EHPAD pour les personnes âgées à faible revenu. On peut constater aussi des différences importantes de coût mensuel des EHPAD entre la métropole et la campagne. Cela grève fortement les faibles ressources des personnes obligées d'être admises en EHPAD sur la métropole. Les aides à domicile sont insuffisantes. Nos anciens avec une petite retraite doivent être plus aidés que ceux qui ont une grosse retraite.

Pour les jeunes souvent en mal d'emploi ou désœuvrés je pense qu'il faudrait rétablir le service militaire obligatoire.

> On vit aujourd'hui moins bien que par le passé du travail. On doit proposer de rétribuer plus les jeunes qui sont souvent cantonnés dans des emplois en temps partiel, CDD... et sur des contrats avec aujourd'hui une prime d'activité.

En fait de manière globale on assiste aujourd'hui aux effets pervers d'une politique gouvernementale où la théorie du « ruissellement » ne s'applique pas dans la réalité.

> Je suis prête à travailler une journée supplémentaire (par mois ?) pour aider nos anciens. On pourrait aussi donner une subvention publique de 500 euros/mois aux étudiants en contre partie d'un service public sur 1 ou 2 ans après la fin de leurs études.

> On est aujourd'hui en guerre ouverte avec les salariés par les propositions du MEDEF reprises par le président Macron.

Le Conseil National de la Résistance à l'issue de la dernière guerre avait fait faire un « bond social » à la Nation au profit des travailleurs. Il en est ainsi de la mutuelle de la sécurité sociale d'alors qui coûtait moins cher au salarié que les mutuelles privées d'aujourd'hui.

On dénombre aujourd'hui environ 1 million de jeunes en situation précaire soutenus par leurs parents. Il faut conjointement rappeler le poids du coût des EHPAD

pour les personnes âgées et leur famille.

> Les élus, contrairement à ce que certains pensent, ne sont pas « aux ordres » du Président Macron. Les élus font remonter constamment les problèmes qu'ils rencontrent dans leur mission de service public. En 2020 de nombreux maires, par lassitude, vont renoncer à se représenter aux élections municipales.

On évoque souvent le droit de vote : il faut participer, voter massivement, car on peut ainsi exprimer par cette voie ce que l'on veut en tant que citoyen auprès de l'Assemblée Nationale et du président de la République.

> Le résultat du référendum sur la constitution il y a quelques années (2005) a été ignoré en suivant par le gouvernement.

Que peut valoir le GDN d'aujourd'hui dans sa prise en compte dans des mesures concrètes par le gouvernement actuel ?

> Il faut revoir globalement notre mode de vie actuel, notamment au regard de l'évolution écologique incontournable pour notre monde au début du siècle. La jeunesse s'engage de plus en plus dans une transformation de notre mode de vie en profondeur (commerce, consommation, écologie, énergie...).

On se doit d'obliger dès à présent les grandes sociétés à réduire l'impact écologique comme par exemple la fabrication et l'emploi des pesticides.

Il est grand temps de prendre des mesures urgentes.

> Nous voulons que l'on discute rapidement d'une baisse de la CSG. Comment vont être prélevés à la source les impôts de l'année 2018 que nous devrions déclarer très prochainement ?

> Il y a des choses qui vont très mal dans la société française actuelle : l'exemple des multiples suicides dans le monde des agriculteurs et chez les policiers est un signe alarmant de ce mal-être.

> Trains gratuits : aujourd'hui environ 70% du coût total de ce type de transport est assuré par les fonds publics notamment par la Région pour les TER. On évoque la privatisation des voies ferrées : il n'en est rien, seuls des opérateurs privés seront amenés à faire circuler leurs trains sur le réseau ferré français en contrepartie d'un paiement de péages versés à SNCF Réseau.

> Equilibre entre retraités et travailleurs. La création d'un fond de pension étatisé pourrait apporter un capital dont les intérêts alimenteraient les futures retraites.

La multiplication des privatisations d'autoroutes est une erreur de gestion pour les comptes publics sur le long terme.

> On évoque souvent la fracture sociale entre les jeunes et les retraités. On néglige en cela une autre fracture importante qui est la « fracture numérique ». Quinze % de la population n'a pas accès à Internet. Tout le monde n'a pas un ordinateur, tout le monde ne sait pas se servir facilement d'un ordinateur, tout le monde n'accède pas encore au réseau Internet.

On pourrait, à l'instar de la « Maison de services au public » mise en place par la Communauté de Communes de Montesquieu à Léognan, multiplier dans les communes ces lieux de service aux citoyens. Cela faciliterait grandement leur accès aux services et fonctions publiques via Internet (de plus en plus obligatoires comme pour les impôts, Pôle Emploi...).

> Matthias Poniatowski signale que des services publics itinérants sont assurés dans certains cas par des bus circulant sur les territoires éloignés des métropoles.

> La privatisation des services publics du téléphone (France Télécom devenue Orange) se montre aujourd'hui au travers de plusieurs opérateurs. Or l'Etat ne peut, semble-t-il, obliger ces opérateurs à installer partout la fibre optique. Que doit-on attendre en ce domaine ?

> Sur notre territoire la fibre optique devrait être installée d'ici 6 ans.

> Fonds de pensions. La Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) gère les fonds pour les personnels de la fonction publique. Aujourd'hui la CDC participe à des financements importants pour des projets publics ou privés comme on peut le constater dans le cas de sa participation au financement de la LGV Tours-Bordeaux auprès de LISEA. Assistons-nous à une fuite de financement préjudiciable à la fonction publique ?

On doit évoquer le coût important pour les finances publiques françaises des transports routiers notamment internationaux. Ceux-ci ne participent pas à l'économie française (pas de prise de carburant dans les stations françaises, pas de taxes...) et par contre dégradent fortement les réseaux routiers entretenus à grands frais par l'Etat et les collectivités territoriales : il faut envisager le retour de l'Ecotaxe pour ces poids lourds.

Certains pensent que la construction d'une LGV entre Bordeaux et l'Espagne résoudra le problème du « mur » de camions qui circulent sur cet axe. Il n'en est rien car le fret ferroviaire est à l'abandon et le ferroutage reste très limité en %.

> Je veux évoquer la mesure de suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves prise par Nicolas Sarkozy qui pénalise aujourd'hui nos anciens. On parle aussi maintenant d'une possible suppression des pensions de réversion aux veufs et veuves ce qui serait gravement préjudiciable à l'équilibre budgétaire de ces milliers de personnes déjà fragiles. Il faut que le gouvernement ne prenne pas une mesure injuste pour ces dernières.

> Ecotaxe. Je suis breton mais je dois signaler qu'il n'y a pas d'autoroute en Bretagne. Pour éviter le fiasco de l'Ecotaxe par l'action forte des Béréts Rouges il aurait fallu faire des propositions région par région.

> A la SNCF on est sensibilisé à l'écologie mais nos dirigeants ont coulé le fret ferroviaire depuis des décennies.

On doit dénoncer les adversaires de l'écologie que sont certaines grandes entreprises comme Monsanto. Cette dernière empoisonne la Terre avec ses pesticides et rend les paysans dépendants pour les traitements et les semences.

Il faut en cas d'atteinte à l'écosystème sanctionner les responsables physiques au pénal et non plus seulement les personnes morales (sociétés).

> Le vivre ensemble. L'urbanisation à outrance ne prend pas assez en compte la nécessité de mixité sociale (jeunes, personnes âgées...) et de services regroupés au sein des grands immeubles (commerces, crèches...).

> Le réseau Internet est dévolu de plus en plus au secteur privé. France Télécom avait autrefois une obligation de service public pour les télécommunications et le dépannage.

On assiste par ailleurs à une privatisation tous azimuts comme on le voit pour les aéroports, les autoroutes... Cela devrait être revu à la lumière du « service public ».

> Limitation de la vitesse à 80 km/h. Elle ne paraît pas une bonne mesure car elle fait notamment cohabiter dangereusement les véhicules légers et les poids lourds. On a des difficultés pour doubler ces derniers et ils sont parfois très près des véhicules légers qui les précèdent.

> On demande que l'on revienne sur l'indexation des retraites (actuellement de 0,3% alors qu'avant 2018 elles étaient revalorisées selon le taux d'inflation).

> Erik LOOT vient faire une brève conclusion en rappelant les thèmes principaux abordés par les participants à cette réunion du GDN. Il retient tout particulièrement le terme de besoin de « justice » que l'on retrouve dans les sujets tenants aux transports, aux retraites, au numérique, prise en compte du citoyen aux décisions issues du vote, sur le plan des prélèvements fiscaux...

Il souligne aussi les nombreuses questions soulevées par la problématique écologique.

> Christian Tamarelle vient conclure la réunion en remerciant tous les présents et en soulignant les nombreux sujets abordés sans qu'il y ait de conclusion obligatoire pour cet exercice au titre du GDN.

Quelques intervenants reprennent rapidement la parole pour évoquer des points qui les touchent spécialement.

> La privatisation à marche forcée dans de nombreux domaines de la vie courante est poussée par le gouvernement.

> Notre population incorpore de plus en plus de personnes âgées et les problèmes de succession entre époux deviennent alors difficiles sur le plan financier pour le survivant. Les frais déposés chez notaire sont conséquents et les milliards récoltés finissent dans les caisses de l'Etat. Quelle réforme peut-on attendre en ce domaine ?

Fin de la Réunion.

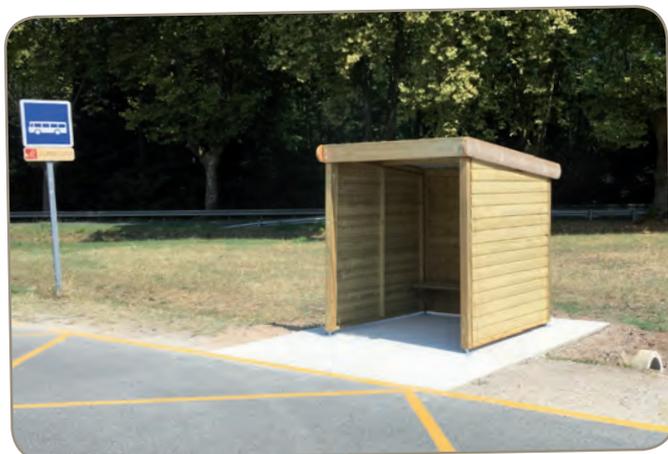
● Un bilan d'étapes des actions municipales, au terme de cette cinquième année de mandature

A l'aube de cette sixième année de mandature, il nous apparaît souhaitable de faire un focus sur les actions municipales initiées l'année précédente, en reprenant les thématiques identifiées dans notre programme, en tous points identiques à celles des années écoulées. Cette année encore et comme depuis le début du mandat, le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux d'imposition communaux.

Patrimoine communal

Les actions, en lien avec la valorisation du patrimoine communal, ont été les suivantes :

- > Création d'un nouvel abribus, route des Brouilleaux
- > Différents travaux d'entretien et de rafraîchissement au sein de nos écoles (peintures, entretiens, réhabilitation...)
- > Mise en œuvre de la première phase de mise en accessibilité de nos structures communales
- > Poursuite de mise en œuvre du programme d'éclairage public dans le cadre du programme d'aménagement urbain (allée des Châtaigniers)
- > Réfection du sol des jeux de l'école maternelle
- > Remise en peinture de la signalétique routière ainsi que du mobilier urbain
- > Remise en peinture de l'ancien restaurant scolaire et travaux au restaurant scolaire
- > Réfection de l'ensemble de l'affichage communal
- > Sécurisation de certaines voiries et de leurs abords par la pose de potelets visant à éviter des stationnements gênants, voire dangereux



Préservation de notre cadre de vie



...Ou comment agir pour une politique au service du plus grand nombre ?

- > Lancement de la procédure de construction des nouveaux vestiaires du stade de rugby et de réhabilitation partielle du club-house
- > Mise en œuvre du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme en partenariat avec un cabinet d'études, afin de répondre, dans le respect des règles qui nous sont opposables, aux attentes de nos administrés.
- > Mise en place de la vidéosurveillance sur différents lieux de la commune
- > Poursuite du fleurissement des espaces verts

Toutes ces actions sont rendues possibles grâce à l'investissement de nos personnels communaux. Il est un juste retour des choses que de pouvoir, sur proposition du Conseil Municipal, valoriser ce travail. Durant l'exercice écoulé, le Conseil Municipal a ainsi pu créer les postes suivants :

- > Adjoint technique principal 2^{ème} classe
- > Adjoint technique principal 1^{ère} classe

Développement d'animations pour tous



Il s'agit de la volonté affichée de répondre à chacune et chacun d'entre nous en proposant une kyrielle d'activités, parmi lesquelles :

- > Accueil du festival Méli-Mélo, carnaval, chasse aux œufs
- > Festival de la jeunesse, fête de la musique, marché nocturne couplé avec « Un été sous les étoiles », ciné plein air
- > Accueil des nouveaux habitants et Festival des associations
- > Festival de la science E = Euréka, Halloween
- > Restitution point Jeunes (rencontre municipalité/parents/ados autour des activités proposées), animation de Noël autour de notre marché dominical

Mais l'attractivité d'une commune se mesure aussi au travers d'une offre de services plus globale, pilotée par la municipalité et en direction de tous les acteurs communaux :

- > Accompagnement quotidien de la municipalité auprès du monde associatif (financier, matériel et humain)
- > Retour d'un accueil ALSH le mercredi de 7h30 à 18h, consécutivement à la nouvelle semaine scolaire à quatre jours, sanctionnant la fin des TAP
- > Renouvellement du marché de restauration scolaire
- > Une bibliothécaire toujours en quête de nouveautés pour valoriser, renouveler les actions de notre bibliothèque (rencontres autour du livre, lectures animées, concours de dessins, accueil d'expositions culturelles...une kyrielle d'activités proposées et développées parmi lesquelles, « Lire, élire », l'heure du conte, Bibenjeux, club de lecture, club des bébés lecteurs, concours de « Bookface », bibliothèque éphémère, « p'tits ateliers en famille », Pep's café, rencontre avec un auteur/illustrateur)
- > Un soutien de chaque instant auprès de nos écoles (financier et matériel)
- > Signature du contrat Enfance – Jeunesse pour la période 2018/2021
- > Renouvellement du Projet Educatif Territorial (PEDT) avec le retour de la semaine à quatre jours
- > De nombreux projets proposés par les services jeunesse au travers des A.L.S.H et centres de loisirs (camps d'été, séjours ski, sorties, concerts pour tous) à des coûts toujours aussi attractifs



Promotion d'une dynamique sociale

Une commune où il fait « bon vivre » est une commune qui se doit de demeurer un lieu privilégié d'échanges et de rencontres. Nous relevons à cet effet les actions suivantes :

- > Pérennisation du dispositif « Argent de poche », visant à proposer aux 16-18ans, la réalisation de chantiers communaux, moyennant une rémunération en espèces (mission de 3h30)
- > Poursuite des aides aux familles en difficulté, en liaison notamment avec le Centre Communal d'Actions Sociales.
- > Transport (gracieux) de personnes en direction de plusieurs surfaces alimentaires de manière hebdomadaire

Une intercommunalité reconnue

Une intercommunalité, connue et reconnue, qui intervient en appui des communes sur des projets trop lourds financièrement, à la simple échelle communale :

- > Création du giratoire du Petit Breton (croisement de la route d'Ayguemorte-Les-Graves et de celle de Civrac/Saint-Selve)
- > Création des trois giratoires de La Prade sur l'échangeur A62 afin de sécuriser et fluidifier la circulation
- > Campagne « kit de fleurissement » dans le cadre d'une politique « zéro phyto »
- > Participation à l'organisation du Forum de l'habitat
- > Lancement du projet de giratoire au droit de la RD1113 et de l'avenue du Sable d'Expert
- > Poursuite du développement de la Technopole
- > Financement, au côté du Département, de la nouvelle caserne des pompiers de La Brède
- > Travaux de restauration des digues de la Garonne

Maternelle : les petits citoyens



C'est sous un soleil printanier, que ce sont déroulées ces vacances de février qui avaient pour thème «citoyens de demain, citoyens du monde».

Durant ces quinze jours, c'est notre belle planète Terre qui a été mise à l'honneur.

La première semaine a donné lieu à des activités manuelles à partir d'éléments recyclés, des jeux sportifs pour apprendre à trier nos déchets ainsi qu'une

matinée «nettoyons la nature», pour prendre conscience que notre Terre n'est pas une poubelle !

La deuxième semaine, nous sommes allés visiter les pays du monde, avec l'apprentissage de comptines en anglais, des instruments de musique du monde et même l'exploration d'une île mystérieuse, lors d'une matinée à Cap Sciences. C'est un véritable tour du monde en 5 jours que nos petits loups ont réalisés.

Rendez-vous pris pour les vacances de Pâques !



Primaire : des activités ensoleillées !

Les premières vacances de l'année 2019 ont été printanières ! Et ce, pour le plus grand bonheur des enfants, qui ont pu pratiquer de nombreuses activités en extérieur : baseball, golf, pétanque, ultimate, ballade en trottinette sur les quais de Bordeaux, mais également découverte des échasses urbaines. Malheureusement, cela nous a aussi amené quelques petits microbes et les malades ont été nombreux... Mais il en fallait plus pour entacher notre moral ! Les enfants ont pu découvrir les plaisirs du skating sur glace, du tir à la sarbacane, du poull ball, des jeux

surdimensionnés de la ludothèque, du cinéma, ou du Jump Zone de Langon. Des activités plus calmes étaient également proposées avec notamment la réalisation de Monsieur Carnaval, fil conducteur de ces vacances, la confection de pâtisseries, des ateliers scientifiques ou de la finalisation du projet « Au pied de l'arbre », en collaboration avec la CCM. Maintenant place à l'arrivée des cloches de Pâques !

Vous pourrez consulter l'album photo sur le site de la mairie dans la page jeunesse.



Ados : L'hiver au top chez les pré-ados !

A l'occasion de ces vacances de février, 26 jeunes de 10 à 13 ans ont participé aux nombreuses activités proposées. Au programme : mini-golf / badminton / pumptrack/ futsal/ échasse urbaine/ match des Boxers / cours de skate... Le soleil était présent pour la pratique d'activités en extérieur, avec notamment la découverte du parc du Bourgaillh à Pessac et la nouvelle activité en vogue chez les glisseurs : le pumptrack (un terrain composé d'un ensemble de bosses et de virages, sans aucun replat et qui permet d'avancer sans avoir à pédaler où petits et grands s'élancent en vélo, trottinettes ou skate-board). Le spot a été placé à l'ombre des pins et propose trois circuits de difficultés croissantes : verte, bleue et rouge. Les pré-ados ont testé et approuvé !



Des vacances entre copains !



Trente adolescents ont participé à ces vacances de février 2019.

Au programme : voyage en immersion et dépaysement total dans le monde de la magie. En effet, dans 450 m² de décor de cinéma, les participants sont transportés et voguent dans les différentes salles du manoir : jusqu'à 12 salles peuvent être traversées durant la partie. Les ados ont découvert cet univers fantastique en vivant une aventure à couper le souffle !

Ils ont aussi pris part à un URBAN QUEST, jeu de piste dans les rues de la capitale girondine.

Mais aussi des activités sportives avec Trampoline park et Wave Surf Café, du laser quest et un bowling... des vacances plutôt sympathiques !

Le ski pour tous

Le soleil et la neige étaient au rendez-vous de ce premier week-end ski de l'année ! En effet, depuis de nombreuses années maintenant, la commune, par le biais de son service jeunesse, propose à nos adolescents, de découvrir les joies de la montagne en hiver.

Cette année, les deux week-ends ski ont eu lieu au mois de mars, à la station de Peyragudes, dans les Pyrénées. Les jeunes étaient logés à Germ, dans un chalet, encadrés par Fabien en ski et Damien en snowboard, nos deux animateurs diplômés. Lors du premier séjour, sept garçons en ski ou en snow, ont dévalé les pistes, sauté sur les bosses et parfois chuté... La bonne humeur et le plaisir de partager des moments ensemble ont aussi accompagné ces week-ends.



Argent de poche

La prochaine session se déroulera pendant les vacances de Pâques, **du 15 au 19 et du 23 au 26 avril.**

Les inscriptions auront lieu entre le 25 mars et le 7 avril.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

APBA :

Un nouvel ouvrage sur le Patrimoine Géologique

Nombreux sont les mémoires qui existent sur la thématique du patrimoine géologique, mais celui qui vient de paraître en décembre 2018 est différent, car il présente tout le travail réalisé durant onze années, sur l'Inventaire National de ce patrimoine naturel.

Un long parcours

La connaissance de l'histoire de la Terre est indispensable pour comprendre celle de la vie et de son évolution. Cette connaissance passe irrémédiablement par des inventaires, qui recensent de manière exhaustive, tous les éléments présents dans la nature.

Cette démarche de recensement a débuté très tôt dans notre histoire, puisque le Duc d'Orléans, Régent de France avait fait réaliser au 18^e siècle, un premier inventaire des « choses de la nature », sous la coordination de l'Académie des Sciences. Bien plus tard, dans la seconde moitié du 19^e siècle, Edouard-Alfred Martel réalise un inventaire destiné à lister les sites géologiques à protéger. Plusieurs lois (du 2 mai 1930, du 10 juillet 1976) viendront au cours de notre histoire contemporaine, esquisser la notion de patrimoine géologique. La loi Barnier de 1995 et plus récemment celle du 27 février 2002 dite « démocratie de proximité » ont permis d'instituer la nécessité d'un inventaire du patrimoine géologique. Dès 2007, sous la direction du Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG) débutait. Dès lors, partout en France, de nombreux bénévoles (scientifiques et amateurs en géosciences) ont participé à récolter les données, discuter les avis et rédiger des fiches richement renseignées.

Un travail de fourmis

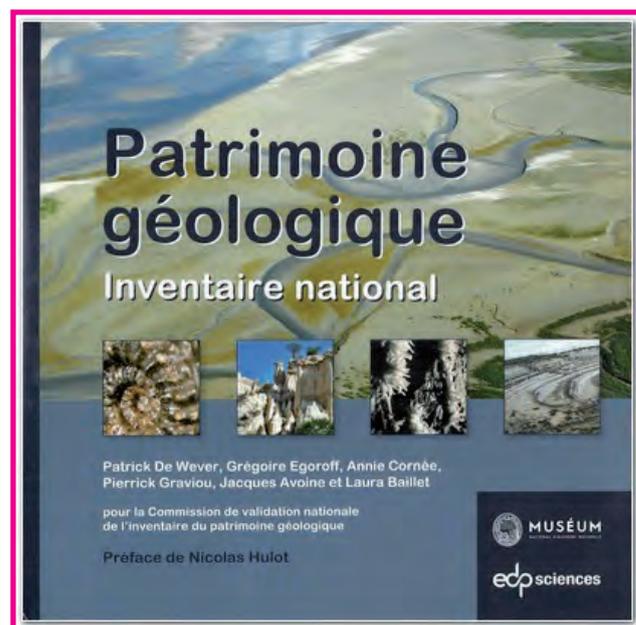
Le Muséum National d'Histoire Naturelle a rapidement délégué le travail de collecte des informations régionales auprès des DREAL. De nombreuses structures opératrices ont été sélectionnées (comme la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède) pour effectuer cet inventaire. L'A.P.B.A. a participé à ce grand mouvement de collecte de données, sous la responsabilité de Frédéric Bordessoule, alors à l'époque Président de la structure et membre de la Commission Départementale du Patrimoine Géologique. Dans cette tâche hautement sérieuse, l'A.P.B.A. a scruté durant l'année 2011, le Médoc, le Blayais et le Libourmais, pour en inventorier les sites d'intérêt géologique

et paléontologique. Ce travail d'observation, de prise de clichés photographiques, de mesures et de prélèvements a permis de déboucher sur l'élaboration d'un rapport d'inventaire, qui est venu compléter ceux engagés simultanément sur tout le département de la Gironde.

Une belle restitution

Pour souligner l'immense travail d'inventaire, l'ouvrage intitulé Patrimoine géologique - Inventaire national est paru fin 2018. Préfacé par Nicolas Hulot, Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, ce recueil de données est exceptionnellement illustré de magnifiques photographies et de textes synthétiques originaux. Cet ouvrage invite au voyage, au cœur des régions françaises, et à la découverte des multiples richesses de notre patrimoine géologique national.

Un livre à découvrir, y compris pour les non-initiés en sciences de la Terre.



(Editions Muséum National d'Histoire Naturelle et EDP Sciences, 256 p., 29 €).

Stade Saint-Médardais : stage

Pendant les vacances scolaires de février, les jeunes joueurs des catégories u11, u15, u17 ont profité d'un stage de deux jours, pour pratiquer leur sport préféré sur nos installations de la Bugonne. Accompagnés par un temps magnifique, ils ont pu se perfectionner lors d'ateliers et de petits matchs, sous l'autorité des éducateurs diplômés du club. De 9h à 17h, ces jeunes licen-

ciés ont ainsi profité de nos belles pelouses. Lors des pauses déjeuner, les repas étaient préparés par les bénévoles de l'association.

Prochain stage, jeudi 25 et vendredi 26 avril pour les vacances de Pâques. Dates à retenir !

TCSM : Les championnats sur le devant de la scène

L'arrivée du printemps est synonyme de renouveau. Grâce à l'initiative de la ligue, un championnat mixte a été créé. Pour cette première édition, nous avons opté pour la construction d'une équipe composée de couples unis au tennis comme à la ville, représentant le TCSM dans ce championnat. De beaux matchs en perspectives et une ambiance bon enfant.



Une équipe 9/10 ans au format Orange a vu également le jour. Nos jeunes compétiteurs, Titouan, Vincent, William et Lucas, découvrent les joies de la compétition

par équipe après celles des tournois individuels.

Venez encourager nos jeunes pousses le 30 mars contre Canéjan et le 6 avril contre Léognan.

Nos trois traditionnelles équipes adultes rentreront en lice pour représenter les couleurs de Saint Médard, les 5/12/26 mai et les 2/16 juin.

Nos joueuses et joueurs vous attendent à ces différentes dates où la beauté du sport et la convivialité seront de mise !

Nos jeunes (12 - 18 ans) seront également aux avant-postes lors de notre tournoi jeunes qui se déroulera du 1er au 15 juin. Vous pourrez assister à des matchs de haute volée depuis notre

club house et voir évoluer des jeunes girondins des catégories suivantes : 12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans.

N'hésitez pas à venir les encourager et découvrir notre club lors de cet évènement.

Dans la rubrique agenda,

une nouveauté arrive au TCSM. Le samedi 6 avril, nous organisons notre premier loto. Au programme : un bon d'achats de 200€, des lots du Sud-Ouest, tennistiques et de nos partenaires.

Venez nombreux à ce premier évènement pour gagner en dehors des terrains et ainsi participer à la vie de notre club. Les portes seront ouvertes à toutes et tous à partir de 19h, dans la limite des places disponibles.

Autre évènement à ajouter dans vos agendas : la fête de fin de saison se déroulera le samedi 29 juin 2019. Vous recevrez prochainement une invitation vous informant des horaires et de la programmation de cette journée.

N'hésitez pas à consulter les actualités et notre calendrier sur notre site internet tcsmeyrans.fr ainsi que sur notre page Facebook.

Familles Rurales : AG

L'Assemblée Générale de l'Association FAMILLES RURALES se déroulera :

Vendredi 5 avril 2019 à 18h45 à l'ancien restaurant scolaire

Nous comptons sur votre présence et vous remercions de venir nombreux.

St Med Loisirs : sport et bonne ambiance



Futsal à St Médard, toujours autant de motivés pour venir « taper » la balle le jeudi soir. (25 joueurs inscrits et une moyenne de 18 joueurs). Il y a des jeunes et des moins jeunes, mais avec la même passion du ballon. C'est un rendez-vous sportif, que certains ne ratent jamais avec la troisième mi-temps, évidemment. Les garçons partagent cette même envie de jouer durant deux heures et de se « chamber » en fin de match.

Pétanque : La saison 2019 est partie

Nous avons tout d'abord une profonde pensée pour la famille et les amis de Jean-Pierre ROUANE, décédé subitement, lors de notre premier loto du 2 février 2019. Jean-Pierre était licencié depuis 2018 et on appréciait son engagement dans notre club.

La saison est partie. C'est ainsi que le 3 mars s'est déroulée la première journée du championnat des clubs open.

Trois équipes étaient engagées et recevaient les clubs de Saumos pour la cdc3 et Morizès et le stade foyen pour les équipes A et B.



Les résultats sportifs n'ont pas été à la hauteur, les trois équipes se sont inclinées.

Mais ce fut une très belle journée, une météo une fois de plus au rendez-vous et ce sont cinquante joueurs qui se sont retrouvés autour d'un bon repas.



Une belle assistance a accompagné cette journée.

Quant au championnat des clubs vétérans, ce sont trois équipes qui y participeront et la première journée était fixée au 26 mars, avec la réception de la boule d'or Castillon pour l'équipe A, et déplacement pour l'équipe C à Saint-Germain du Puch. L'équipe B était exempte de ce premier tour.

Le 30 mars 2019 il y aura une journée club avec concours l'après-midi ouvert aux licenciés et aux amis avec soirée dansante et repas.

Le mois d'avril sera bien rempli avec les rencontres des divers championnats, les participations aux concours de Roquefort et d'Arcachon.

Les 24 et 25 avril : organisation des qualifications tri-plettes vétérans championnat de France et territoriale.

Cent cinquante équipes sont attendues, ce qui représente le traçage de 80 terrains et toute l'organisation qui va avec. Restauration, buvette, gestion parking...

Grand concours semi nocturne doublettes le 10 mai 2019 à compter de 18 heures 30.

Nos concours tickets du mardi et du vendredi connaissent toujours un gros succès avec une excellente participation. Elle a été exceptionnelle en février avec une superbe météo. Et toujours dans un excellent esprit.

À ce jour nous sommes 60 licenciés

Pour tous renseignements, Alain LAVERGNE 06 73 19 70 66

Bonne pétanque à toutes et tous

BAYEN : l'été arrive !

Pendant que la montagne pyrénéenne se drape de blanc, à l'Association de Bayen, nous préparons l'été, votre été, plein de randonnées et de bien d'autres activités sportives.

Notre centre, une grange rénovée, se situe à Sazos, près de Luz Ardiden dans le cadre majestueux des Hautes Pyrénées, à deux pas du Parc National. Notre association est partenaire de la CAF Gironde et de l'Association Nationale des Chèques Vacances.

Les activités proposées du-

rant nos camps tiennent compte de l'âge des participants et leurs intensités sont progressives tout au long du séjour. Elles s'adressent à des jeunes en bonne forme physique et s'articulent autour de la randonnée en montagne en intégrant les nouvelles activités telles que le canyoning, la via ferrata, l'accrobranche... encadrées par des guides et des moniteurs diplômés d'Etat.

Voici les dates des camps pour l'été 2019 :

- > Camp « Enfants » (9 - 12 ans) : 8 jours du 15 au 22 juillet - 280 €
- > Camp « Pré- Ados » (12 - 14 ans) : 11 jours du 22 juillet au 1^{er} Août - 392 €
- > Camp « Ados » (15 - 18 ans) : 15 jours du 2 au 16 août - 537 €

Tous nos camps sont agréés Jeunesse et Sports.

Pour en connaître les contenus, n'hésitez à consulter notre site « assobayen.net ». Vous y découvrirez le site de la grange de Bayen, les camps au jour le jour, les projets pédagogiques et les formulaires d'inscription à télécharger. Vous pouvez aussi appeler le 05 56 67 27 66 après 20H pour de plus amples renseignements.



In vino voluptas : rentrée 2019

Qui ne s'est jamais posé ces questions: quel vin accompagnera le mieux mon plat ? Comment sont produits les vins rosés ? Combien existe-t-il d'Appellations d'Origine Contrôlée en France ?

Pour répondre à ces questions, rien de mieux qu'une séance de dégustation le dernier vendredi de chaque mois à Saint-Médard-d'Eyrans !

L'association In Vino voluptas, qui connaît une bonne dynamique depuis deux ans, propose à ses quelques 30 adhérents des animations autour de la dégustation et des accords mets-vins grâce aux interventions de professionnels de la dégustation, de cavistes et de vigneron passionnés.

En 2019, le Bureau met toute son énergie pour proposer de nouvelles animations à ses adhérents et invite les habitants de la commune à participer aux manifestations organisées par l'association:

> Le samedi 18 mai 2019 : 5^{ème} édition du tournoi de Dégustation Amateur par équipe de 2

> Le samedi 9 novembre 2019 : Repas dansant à la salle des fêtes

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement : 06 82 95 15 19 ou a.invinovoluptas@gmail.com



HBSME : les dernières actualités



Nouveau

Tous les collectifs sont équipés de nouveaux sweatshirts aux couleurs du club grâce à nos partenaires que nous remercions vivement. Une harmonie du plus bel effet lors de l'entrée de nos joueurs sur le terrain.

Arbitrage

Etane, Damien, Baptiste et Maxence, nos quatre jeunes juges arbitres, sont désignés les week-ends par le comité pour arbitrer des matchs d'excellence. Ils ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée le 16 mars par le Président du Conseil Départemental dans le cadre des Champions de Gironde.

Tournoi en Espagne

Du 19 au 22 avril, les -15 filles porteront les couleurs du club et de la commune en Catalogne lors d'un tournoi. Une belle aventure.

Et toujours de nombreux événements à venir

Tous les week-ends, des matchs se déroulent au gymnase. Suivez-nous sur Facebook ou sur notre site Internet et venez encourager les équipes !



Dynamic's club : les news !

Petits et grands étaient au rendez-vous du Carnaval pour le goûter et le lâcher de ballons auquel participait notre club, une belle journée pour tous.

Nos prochaines manifestations à noter sur vos agendas :

- > Grand loto à la salle des fêtes le 27 avril
- > Petit loto à la salle polyvalente le 15 mai
- > Notre vide grenier annuel, Place de la Loi 1901, le 19 mai avec le Comité des Fêtes

Ecole maternelle

Visite à la mairie

La classe de moyenne section de l'école maternelle, s'est déplacée à la mairie, ainsi qu'à la bibliothèque, dans le cadre d'un projet sur la ville.

Pour préparer cette sortie, les élèves ont travaillé sur la sécurité routière, afin que le déplacement à pied de l'école à la mairie, se déroule dans de bonnes conditions.

Puis, les enfants reçus dans la salle du Conseil Municipal par Monsieur le Maire, ont pu poser leurs questions, afin de comprendre le rôle du maire et de mieux connaître leur commune.

Ils ont poursuivi leur visite à la bibliothèque, où ils ont pu écouter deux belles histoires racontées par Sophie et découvrir ce lieu magique, en cherchant dans les différentes étagères, des livres



qu'ils souhaitent découvrir.

De retour en classe, cette sortie a permis de travailler sur de nombreuses compétences, pour ancrer les notions découvertes, notamment sur le langage.

Carnaval

Vendredi 15 mars, les enfants de l'école maternelle ont fait leur carnaval ! Arrivés déguisés, ils ont, classe par classe, dansé devant tous leurs camarades. L'après-midi, ils ont partagé un goûter, lancé des confettis... même si le soleil n'était pas de la partie, ce fut une très belle journée pour tous !



Ecole élémentaire : classe de neige



Culture bibliothèque et manifestations communales

Méli Mélo : les ballons retrouvés !

Mercredi 6 février dernier, nous avons accueilli un spectacle, dans le cadre du Festival Méli Mélo. Pour cette 19^{ème} édition, un spectacle pop-up / théâtre de papier, était proposé aux enfants, à partir de 3 ans. « Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel ? », spectacle proposé par la compagnie d'Objet Direct racontait aux spectateurs ce que deviennent les choses que l'on perd ou qui se perdent.

Soixante-dix personnes ont assisté à ce spectacle, qui fourmillait d'inventivité pour faire du thème de la disparition, une porte joyeuse ouverte sur l'imaginaire.

En préambule à cette représentation, les enfants de l'ALSH primaire ont participé, durant plusieurs mercredis, à un atelier proposé dans le cadre du Festival Méli Mélo, encadré par un intervenant extérieur. Il s'agissait de réaliser des « drôles de fleurs », qui ont été exposées sur le rond-point du parking de l'école élémentaire, entourant la banderole d'annonce au spectacle.

Cette 19^{ème} édition invitait au voyage et à l'exploration du monde inventif de la marionnette. Le public Saint-Médardais a ainsi pu s'évader, le temps d'un spectacle...

P'tit atelier des vacances de février

A chaque vacances scolaires, son p'tit atelier à la bibliothèque ! Une occasion de passer du temps avec son enfant, grâce à une activité de loisir créatif.

En février, un p'tit atelier découpage était proposé. Nous avons décoré de jolis papiers des boîtes en carton pour en faire des boîtes à mots doux. Des participants enthousiastes et des petits doigts encollés pour le plus grand bonheur de tous !



Une nuit de rires !

Partout en France, pour cette troisième édition de la nuit de la lecture, les professionnels du livre se sont investis pour faire de cette nuit, un grand événement familial, ouvert à tous. A Saint-Médard-d'Eyrans, la commission culture et bibliothèque a souhaité faire partie de l'aventure, en programmant une soirée de lectures théâtralisées.

A partir d'extraits choisis en secret par la bibliothécaire, Julie BRUNIE TAJAN, Jean-Philippe RAYMOND et Brice PAILLEN, du collectif « les Créants », ont proposé



des suites improvisées en musique, pour une quarantaine de spectateurs, lecteurs assidus ou occasionnels.

La soirée s'est poursuivie avec un concours de lecture à voix haute, trois enfants courageux ont ainsi partagé leur talent et gagné la possibilité de venir lire leurs histoires aux enfants, lors de « l'heure du conte » à la bibliothèque (et quelques sucreries !).

Une réussite pour cette première « nuit », où petits et grands avaient répondu à l'appel des mots et ont ainsi redécouvert la lecture, sous une

forme originale et dans une bonne humeur collective.

Du nouveau à la bibliothèque

Votée lors du dernier Conseil Municipal, la gratuité de la bibliothèque est effective. Vous pourrez désormais emprunter livres, revues, CD, jeux... gratuitement.

Venez donc découvrir les nouveautés du printemps, pour lire sous un rayon de soleil !

Rappel :

> chaque lecteur inscrit peut emprunter : 5 livres + 1 revue + 1CD + 1 jeu pour 4 semaines

> horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi 16h/18h - mercredi 14h30/17h30 - vendredi 10h30/12h30 - samedi 9h30/12h30

Animations d'avril et mai :

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 17 avril - 10h30/11h30
sur inscription

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 19 avril - 17h/18h

P'tit atelier

À la bibliothèque - Mercredi 24 avril - Atelier nature en famille - 10h/12h
réservation obligatoire - gratuit - à partir de 4 ans

+ Expo/jeux « Les herbiers d'Emilie VAST »

À la bibliothèque - tout public - avril

Opération « plast'hic »

Dimanche 5 mai - collecte des déchets sur la plage centrale du Porge
renseignements à la bibliothèque

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 10 mai - 17h/18h

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 15 mai - 10h30/11h30
sur inscription

+ Concours de dessins et d'écriture « Portrait de maman »

à déposer jusqu'au 31 mai - pour tous : adultes et enfants

Concours de dessins : les vainqueurs !

Au mois de février, un concours de dessins sur le thème « Le métier de tes rêves » a connu un joli succès, voici les vainqueurs avec leur dessin et leur cadeau :



Philomène De SAINT LOUVENT et
Ludwig SCHATZ chez les grands



Neïla HALLALI chez les petits et
David ALVES FERNANDES chez les moyens



Grande chasse aux oeufs de Pâques

> Rendez-vous dimanche 21 avril, de 10h à 12h, place de la Loi 1901 :

Les petits saint-médardais pourront chercher les oeufs « grandeur nature », avec un espace réservé aux plus petits.

Infos locales



Un mois pour un don : collecte de produits d'hygiène

Les élus de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans organisent une campagne de collecte de produits d'hygiène féminine et de beauté.

Sensibles à la situation des personnes en difficulté, nous souhaitons attirer l'attention sur les problématiques spécifiques aux femmes.

Les besoins mensuels de la femme représentent un coût non négligeable, alors que ces femmes sont déjà en grande difficulté. Lors des collectes organisées par les différentes associations caritatives, les produits d'hygiène féminine sont quasiment inexistantes, pourtant indispensables à la vie des femmes.

Ainsi, jusqu'à la fin du mois d'avril, vous pourrez déposer en mairie, vos dons constitués de produits d'hygiène intime (serviettes périodiques, tampons hygiéniques), soins pour le corps et visage (laits corporels, visage), maquillage, parfum... Les échantillons sont également les bienvenus !

Attention : les produits entamés ou périmés seront écartés de la collecte.

Vos dons seront ensuite apportés au Restos du cœur.

Un grand merci pour votre participation.

Bus de l'artisanat

La commune accueille tous les 3^{èmes} lundis du mois, de mars à mai 2019, le bus de l'artisanat proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Gironde.

Ce bus permet aux créateurs et repreneurs d'entreprises, ainsi qu'aux entreprises installées, d'être renseignées sur les démarches d'accompagnement et les formalités qui leur sont adaptées. Deux agents de la CMA sont présents dans ce bureau mobile et afin de renseigner tous les publics (parents, jeunes et adultes) sur les différentes filières de formation.

Pour bien vivre ensemble

Afin de préserver la qualité de vie dans notre commune, il est indispensable de savoir cohabiter en respectant certaines règles de savoir-vivre :

- > les travaux bruyants sont autorisés uniquement les : jours ouvrables de 8h30 à 12h / de 14h30 à 19h30 / samedis de 9h à 12h / de 15h à 19h / dimanches, jours fériés de 10h à 12h.
- > la propreté des trottoirs et caniveaux jusqu'au fil d'eau incombe aux résidents. Ne jetez rien dans les caniveaux et avaloirs.
- > Les poubelles (containers), une fois ramassées, doivent être retirées des trottoirs.

Nous serons présents au Marché dominical
de St MEDARD d'EYRANS

Dimanche 5 Mai 2019

Pour embellir votre jardin : Plantes à massifs de printemps, vivaces, plantes grimpantes, suspensions variées,
Pour votre potager : aromatiques, fruits rouges, plants de fraisiers et de légumes (greffés, variétés de tomates anciennes...) et conseils en plus !

MARCHE AUX FLEURS

Au profit de l'association « Les Enfants de Colombie »

Le bus sera stationné sur la place de la Loi 1901, aux dates suivantes :

- > **Lundi 15 avril 2019**
- > **Lundi 20 mai 2019.**



Séverine FROMENTIER : infirmière à domicile

Exerçant dans le cabinet du Lavoir, depuis le mois d'avril 2018, Séverine FROMENTIER est une infirmière d'expérience et de contact.



Cette jeune femme de 40 ans est mariée et maman d'une petite fille de 8 ans. Originnaire de Gironde, elle a passé toute son enfance et sa jeunesse entre Eysines et le Bouscat. Diplômée de l'IFSI Xavier Arnoz à Pessac en 2002, elle a travaillé jusqu'à l'année dernière pour le CHU, au sein de l'hôpital Haut-Lévêque. Pratiquant dans plusieurs services : cardiologie, urgences, soins intensifs, réanimation chirurgicale... elle a acquis un

grand savoir-faire et d'importantes connaissances techniques. Mais les conditions de travail difficiles, le manque de personnel, les considérations de la profession en baisse et l'envie de consacrer plus de temps à sa famille, ont fait qu'elle s'est décidée à franchir le cap du changement. En effet, elle a saisi l'opportunité de remplacer Catherine LLUVICH, qui partait à la retraite. Séverine s'est donc associée à Julie LE GUILLOU et Sylvie DUPRAT, qui exercent sur notre commune, ainsi que sur Ayguemorte et l'Isle-Saint-Georges.

Saint-Médardaise depuis 2007, investie dans la vie de l'école et de la commune, cette maman hyperactive a rapidement su trouver sa place et s'épanouir dans la profession d'infirmière libérale, pourtant aux antipodes du travail en hôpital. « C'est une façon très différente de voir le soin, on est plus proche du patient » nous confit-elle. Même si elle regrette manquer de temps auprès de ses patients, elle apprécie cette entraide et cette bonne ambiance qui règne avec ses collègues et a su mettre en pratique tout son savoir-faire, pour faire face aux urgences. La proximité du cabinet de médecins est aussi un atout.

Séverine FROMENTIER et son mari ont été séduits par le côté pratique de la commune, mais aussi par les espaces. Pour cette sportive, les espaces sont essentiels, en effet, Séverine s'est mise à la course à pied seule, puis en club, au CAV (Club Athlétique Villenavais) avec sa fille. Elle a depuis enchaîné les marathons et sera au départ du mythique marathon de Paris, le 14 avril prochain !

Elle court dans la vie et dans son travail, mais toujours avec le sourire ! Bonne continuation à Séverine FROMENTIER

Cabinet du Lavoir - 1 bis, rue du Lavoir - 05 56 72 75 61

Nouveaux agents aux services techniques

En 2018, deux nouveaux agents ont été recrutés, pour faire suite à des départs (mutation et retraite).



Laurent RODRIGUEZ, âgé de 46 ans, ce père de deux grands garçons est originaire de Bègles. Après avoir obtenu un CAP mécanique auto, il travaille pendant de nombreuses années dans un service automobile. Puis, il change de voie et passe un titre professionnel d'électricité et travaille alors dans

une société d'électricité industrielle à La Prade. A la fermeture de l'entreprise, il est recruté à la mairie en AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) en mars 2018. Il sera stagiaire agent technique en juin 2018, en tant qu'agent polyvalent (électricité, peinture, carrelage, espaces verts...). Cet habitant de Cérons aime passer du temps dans les postes de tir de Ball trap et sur les terrains de pétanque, notamment au club de Podensac, où il est licencié.



Anthony JARRY, désormais le plus jeune agent des services techniques, est âgé de 29 ans. Sa compagne et lui ont un petit garçon de 3 ans. Natif et résident de Talence, Anthony a obtenu un CAP tailleur de pierre chez les Compagnons du devoir. A la suite de cela, il a travaillé neuf années à la ville

de Talence, au service des manifestations. Souhaitant changer de commune, il a postulé à Saint-Médard-d'Eyrans, en tant qu'agent polyvalent. En qualité d'agent technique principal 2^{ème} classe, il a pu apporter, depuis le mois de juillet 2018, ses compétences multiples et s'intégrer très rapidement au sein du service. Sportif, il pratique le futsal et se passionne pour le football et le rugby... devant son écran.

Bienvenue à ces deux agents, que vous croiserez certainement dans la commune.

Agenda

Avril / Mai 2019

- > Vendredi 5 avril
Loto école élémentaire - Salle des fêtes
- > Samedi 6 avril
Loto TCSM - 20h - Salle des fêtes
- > Mercredi 10 avril
Conseil Municipal - 19h - Mairie
- > Lundi 15 avril / Lundi 20 mai
Bus de l'artisanat - Place de la Loi 1901
- > Mercredi 17 avril
Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - Bibliothèque
- > Vendredi 19 avril
Heure du conte - 17h - Bibliothèque
- > Dimanche 21 avril
Chasse aux oeufs de Pâques - 10h/12h - Place de la Loi 1901
- > Mercredi 24 avril
P'tit atelier nature en famille - 10h/12h - Bibliothèque
- > Samedi 27 avril
Loto Dynamic's club - 20h - Salle des fêtes
- > Dimanche 5 mai
Marché aux fleurs - Place Mogege
- > Dimanche 5 mai
Opération « Plast'hic » - Plage centrale du Porge
- > Mercredi 8 mai
Commémoration du 8 mai 1945 - 11h30 - Monument aux Morts
- > Vendredi 10 mai
Heure du conte - 17h - bibliothèque
- > Mercredi 15 mai
Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - Bibliothèque
- > Samedi 18 mai
Concours amateur de dégustation In vino voluptas - Place de la Loi 1901
- > Dimanche 19 mai
Vide grenier Dynamic's club et Comité des fêtes - Place de la Loi 1901
- > Dimanche 26 mai
Elections Européennes - 8h/18h - Salle des fêtes



Zoom

Carnaval 2019 en photos !

